

RETRAITE MSA

2019

Nos solutions pour sécuriser vos revenus

Vie active

Retraite

Revenus en activité BA

Objectif : vous apporter un complément de revenus à vie pour assurer le maintien de votre niveau de vie

Retraite complémentaire RCO ⁽²⁾
Valeur du point : 0,3362€ (au 01/01/2017)

Retraite de base AVA/AVI
1/ Forfaitaire ⁽¹⁾ : 282,78€ / mois (au 01/04/2017)
2/ Proportionnelle :
valeur du point = 3,952€ (au 01/01/2017)

Revenus en fin de carrière

Estimation pension de retraite

2 000€/mois

35%

4 000€/mois

31%

6 000€/mois

23%

Hypothèse : Né en 1976 (40ans), départ à la retraite à 67 ans, début de carrière en 2002, Progression de salaire normale
Source : EVAL'RETRAITE

Mode de calcul * :

Valeur du point x nombre de points

Mode de calcul * :

Valeur du point x nombre de points x (37,5 ans / durée d'assurance pour le taux plein)

* : avant prise en compte de coefficients éventuels de minoration ou majoration

(1) Aligné sur l'AVTS (Allocation aux Vieux Travailleurs Salariés), pour une carrière complète d'exploitant agricole à titre principal

(2) La loi du 20 janvier 2014 a créé un complément différentiel de retraite complémentaire obligatoire qui permet de porter le montant total de la retraite (base et complémentaire) des chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète à 74% du SMIC au 1er janvier 2016

